

Le Medef Poitou-Charentes souhaite que la réforme territoriale renforce la compétitivité de nos territoires

jeudi 17 juillet 2014, par [lpe](#)

Les membres du MEDEF Poitou-Charentes* réunis en Assemblée Générale le 4 juillet dernier ont constaté une nouvelle fois une situation économique extrêmement fragile avec peu de signes de redressement. Aussi, ils appellent à la mise en oeuvre des réformes structurelles sans lesquelles les entreprises ne pourront participer pleinement à la relance de l'économie, ni l'Etat se désendetter.

Pour eux, le projet de réforme territoriale sera une opportunité pour remettre notre pays et ses territoires sur le chemin de la compétitivité, à condition que les décisions politiques de mise en oeuvre privilégient les critères suivants :

- □ Les économies d'échelle par une recherche d'efficacité du nouvel ensemble territorial : suppression des doublons, raccourcissement des circuits de décisions, répartition des compétences claires entre collectivités ;
- □ L'attractivité économique des territoires : performance des réseaux de communication et de transports, cohérence dans les aires d'échanges économiques, optimisation des locomotives de développement (géographiques et sectorielles) ;
- □ La simplification : lisibilité des différents acteurs, synergie entre territoires, logique de complémentarité entre administrations publiques.

Dans ce contexte, Paul-François ARRIGHI, Président du MEDEF Poitou-Charentes souligne que : *« le combat pour le redressement de l'économie, donc de l'emploi, doit continuer avec détermination. La solution n'est pas unique, chaque réforme pouvant y concourir doit être mise en oeuvre rapidement et résolument. J'en appelle au courage des élus locaux et nationaux, ne passez pas à côté de l'opportunité qui s'offre à vous de dynamiser nos territoires. L'intérêt général doit primer sur toute autre considération. »*.